GT Flexibilités Réseaux RPT et RPD

25 juin 2025

2nd GT Flexibilités Réseaux RPT et RPD concernant une expérimentation de portail d'achat commun de flexibilités pour les réseaux

RTE et Enedis sont à la recherche de nouvelles solutions de flexibilités et pour cela souhaitent lancer conjointement une expérimentation de contractualisation par le marché de Flexibilités pour la gestion des flux sur les réseaux de transport et de distribution via un unique portail d'achat.

SOMMAIRE

Présentation du GT Flexibilités Réseaux RPT et RPD

1. **Congestions réseaux RPT et RPD**
2. **Présentation de l'expérimentation**
3. **Choix des zones concernées par l'expérimentation**
4. **Premiers principes des règles de marché dans le cadre de l'expérimentation**

Calendrier

GT Flexibilités Réseaux RPT et RPD

Nouveau Groupe de Travail sous l'égide de la CAM (CURTE) et du CASE (CURDE)

Une actualité marquée par de nombreuses initiatives menées par RTE et Enedis, la mise en place d'un GT commun

RTE et Enedis poursuivent leur démarche de recours à la flexibilité pour gérer des contraintes réseaux et faciliter l'insertion des ENR.
Chacun sur leur périmètre, RTE et Enedis poursuivent l'achat de service de flexibilité par le biais d'appel d'offres.
En complément, RTE et Enedis mettent en place un GT pour traiter conjointement plusieurs expérimentations : le GT Flexibilités Réseaux RPT et RPD.

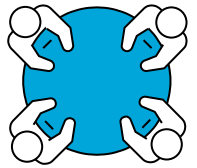
Concertation	RTE	Enedis
GT Stockage historique (CAM)/GT AO Flex locales du CURDE	AO pour report ou remplacement d'investissement	AO flex locales (report d'investissement, soutien à la conduite, REFLEX)
GT Flex Réseau RPT et RPD #1	AO expérimental en raison de congestions liées au PV BT	
GT Flex Réseau RPT et RPD #1	POC Pilotabilité PV BT	
GT Flex Réseau RPT et RPD #2	Expérimentation d'un portail d'achat commun de services de flexibilité	

GT du 23/06

Objet du GT du 25 juin

Concertation RTE
Participer aux GT/AT de la CAM ou aux sessions plénières

Pour vous inscrire aux listes de diffusion relatives aux groupes de travail (GT) et aux ateliers techniques (AT) organisés dans le cadre de la Commission Accès au Marché (CAM) du Comité des Clients Utilisateurs du Réseau de Transport d'Electricité (CURTE), ou pour rejoindre la liste de diffusion de la plénière CAM, merci de **faire la demande** uniquement à la BAL suivante :





RTE-CONCERTE-CAM@rte-france.com

et de **préciser** le ou les groupes auxquels vous souhaitez participer :



- ❑ Sessions plénières de la CAM
- ❑ *GT RR-RC*
- ❑ *GT PROG-MA*
- ❑ *GT SSY*
- ❑ *GT RE*
- ❑ *GT Flexibilités Réseaux RPT et RPD*
- ❑ *GT Effacement Transverse*
- ❑ *GT EnR*
- ❑ *GT Interruptibilité*
- ❑ *GT AO Flexibilités Décarbonées*
- ❑ *GT Mécanisme de capacité*
- ❑ *AT dédiés aux responsables de programmation (RP)*
- ❑ *AT dédiés aux acteurs d'ajustement (AA)*
- ❑ *AT dédiés aux responsables de réserve (RR)*
- ❑ *AT dédiés aux responsables d'équilibre (RE)*
- ❑ *AT dédiés aux GRD et ELD*
- ❑ *AT relatifs aux effacements*

Concertation Enedis

- Créer son compte sur le site de Concertation des Utilisateurs du Réseau de Distribution d'Electricité (CURDE) pour avoir accès aux supports, aux dates des comités :

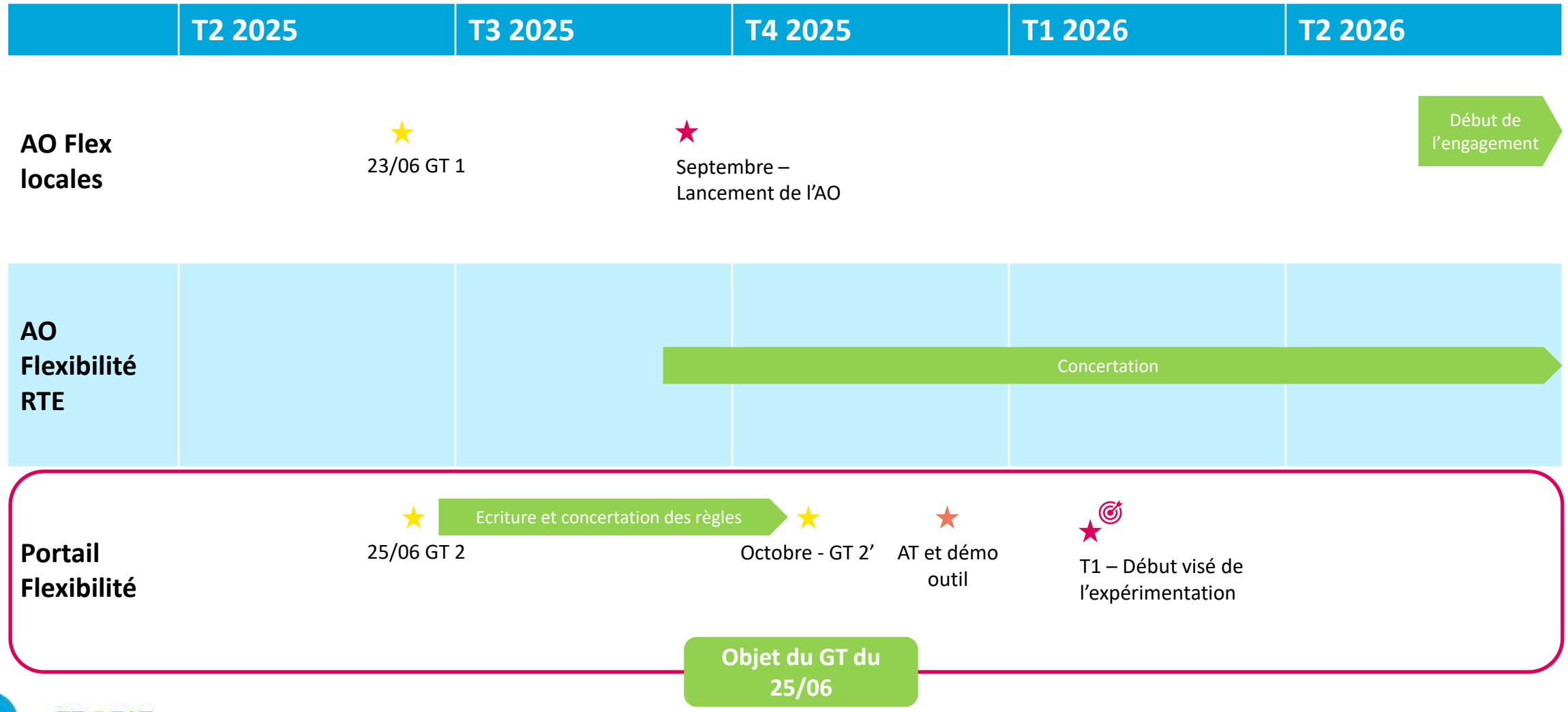
- [Se connecter | CURDE (enedis.fr)]

- S'inscrire au Comité des Acteurs du Système Electrique (CASE), dans le cadre d'un contrat avec Enedis

- Pour participer au GT dédié à la flexibilité pour le réseau, faire la demande à l'adresse suivante:
- dct-flexibilites-ras@enedis.fr



Planning prévisionnel du GT



1 Congestions Réseaux RPT et RPD

Origine des congestions et rappel des mécanismes de marché EOD et Réseau opérés par Enedis et RTE

RTE et Enedis font face à la transformation des systèmes électriques. Les enjeux de **raccordement de nouvelles capacités de production et de consommation**, ainsi que la **modernisation et le renouvellement du réseau** électrique impliquent l'augmentation des contraintes de transits à gérer en exploitation.

Afin de développer de nouveaux gisements de flexibilité, localisés à des endroits stratégiques du réseau, RTE et Enedis travaillent sur des **initiatives testant le recours au marché** pour mettre en concurrence les leviers.

Ces initiatives, bien que s'inspirant du design des mécanismes de marché EOD nationaux opérés par RTE, ont bien pour objectif de **gérer les flux et les transits localement** et **non la fréquence**.

Mécanismes Equilibre Offre-Demande nationaux

Capacité	Energie
Services Système fréquence	
Réserve rapide et complémentaire	Mécanisme d'ajustement (standard et spécifique)
Mécanisme de capacité	
Soutien long-terme (AOE, AOFD, AOLT)	

Mécanismes Locaux existant pour la gestion des congestions

Capacité	Energie
AO Flexibilité type Perquié (RTE)	
AO Flexibilités Locales Enedis	

Mapping des initiatives marché de « Flexibilités » et cas d'usage

	Enedis	Enedis / Rte	Rte
Sans réservation de capacité	**AO Flexibilités Locales** • **REFLEX** (optimisation du dimensionnement des S3RENR RPD) • **Soutien à la conduite et travaux**	**Portail Flexibilités** • Gestion des contraintes en cas de travaux RPT et RPD • Gestion des contraintes résiduelles RPT et RPD **Objet du GT du 25/06**	**Mécanisme d'ajustement pour cause Réseau** RTE peut recourir au MA pour gérer les congestions du RPT en temps réel avec les sites RPT.
Avec réservation de capacité	**AO Flexibilités Locales** • **Report de la date d'investissement**	**AO Flexibilités Locales** • **AO Flexibilité locale PV BT -** Contraintes résiduelles dues au dimensionnement du réseau, conjoint RPT/ RPD **Objet du GT du 23/06**	**AO Flexibilités** • **Perquié** (Report ou remplacement d'un investissement sur le réseau RPT) • Concertation en reprise courant S2 2025.

Le Portail Flexibilité est une expérimentation portée par Enedis et RTE qui englobe les cas avec et sans réservation de capacité.

2 Portail Flexibilité

Qu’est-ce que le Portail Flexibilités ?

1. **Portail unique** où RTE et Enedis expriment des **besoins de modulation de puissance** en des nœuds du réseau
2. Approche conjointe qui **répond aux attentes des acteurs et de la CRE**
3. Outil commercial, en cours de sélection, où l’approche d’expression de **besoins à destination du marché est rationnalisée**
4. **Interface unique** où les acteurs de marché enrôlés, peuvent **consulter ces besoins et répondre en déposant des offres**
5. Expérimentation sur une **durée minimale de 2 ans sur quelques zones du réseau.**

Pourquoi une expérimentation ?

Cette initiative vise un certain nombre de modifications d'ampleurs pour RTE et Enedis :

Jeu de règles commun entre RTE et Enedis pour l'achat de flexibilités

Plus de lisibilité pour le marché

Enjeu de coordination opérationnelle entre RTE et Enedis

Processus transparent pour les acteurs

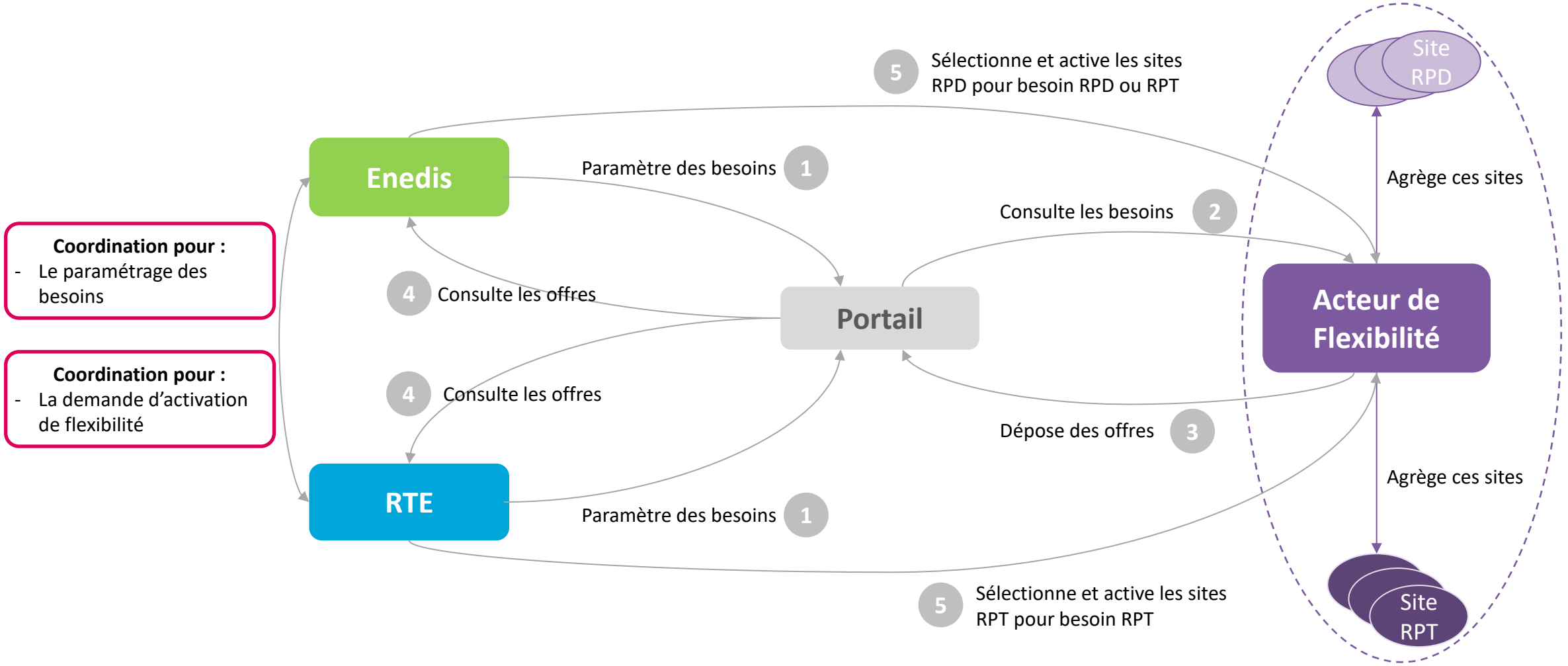
Activations croisées de Flexibilités RPD pour besoin RPT

Interlocuteur unique pour l'activation et le back-office, peu importe le besoin

Test d'apparition d'un plus grand gisement RPD pour gérer les contraintes du réseau de transport

Conditions à créer pour faciliter le recrutement des sites localisés

Organisation pour l'activation des offres avec ou sans réservation de capacité



3 Choix des zones de l'expérimentation

Méthodologie du choix des zones

Choix des cas d'usage pour l'expérimentation commune

- **3 cas d'usage** retenus :
  1. Contrainte en Soutirage à Réseau Complet
  2. Contrainte en Soutirage lors d'indisponibilité d'ouvrage
  3. Contrainte d'évacuation EnR

Analyse préliminaire des zones par Rte et Enedis

- Expérimentation sur les zones avec des **besoins combinés RTE et Enedis**
- Focalisation sur les zones **sans recoupement avec des initiatives** en cours ou à venir sur la durée de l'expérimentation

Caractérisation des zones

- Priorisation des zones concernées par des **contraintes existantes ou prévues à court terme durant la période d'expérimentation**

4 Premiers principes des Règles de marché dans le cadre de l'expérimentation

Dispositions générales pour la participation

Structure contractuelle

- La **contractualisation se fera avec RTE et Enedis** avec des conditions d'utilisation s'appuyant sur le portail
- Fonctionnement en mode **« accord de participation »** et non commande publique
- Marché régi par des **règles conjointes**, présentées dans le cadre de ce GT et construites sur les cadres existants

Etapes du marché

1. **Expression de besoin** (avec ou sans réservation de capacité)
2. **Dépôt d'offres** par les acteurs de marché
3. **Engagements** en cas de réservation de capacité
4. **Déclaration de périmètres**
5. **Activation** des flexibilités
6. **Contrôle du réalisé**
7. **Règlements financiers**

Cycle de vie de la participation à l'expérimentation



Pour participer à l'expérimentation :

- ✓ Signer **l'unique accord de participation** au jeu de règles commun RTE et Enedis.
- ✓ Signer les **conditions générales d'utilisation** du Portail
- ✓ Avoir la **configuration technique** pour l'interfaçage nécessaire aux différentes étapes.
- ✓ **Pour la participation sur le RPT :** les sites RPT doivent être inclus dans une EDP et une EDA pour une activation via le MA
- ✓ **Pour la participation sur le RPD :** les acteurs de marché doivent s'interfacer avec le SI d'Enedis pour l'activation des sites RPD.

⇒ **Un atelier technique aura lieu durant le T4 2025 pour la prise en main l'outil portail sélectionné par RTE et Enedis.**

Cycle de vie de la participation à l'expérimentation



- Publication des besoins Enedis et de RTE sur les zones de l'expérimentation **au fil de l'eau** sur le site du Portail

- Les besoins pourront être :
  - Pour des besoins du réseau public de **transport ou de distribution**
  - **A la hausse ou à la baisse**
  - **Avec ou sans réservation de capacité**

- La cartographie des zones inclues dans l'expérimentation et les besoins associés aux nœuds électriques seront **disponibles au grand public**, sans nécessité d'un enregistrement préalable en tant qu'acteur de flexibilité pour y accéder.

Cycle de vie de la participation à l'expérimentation



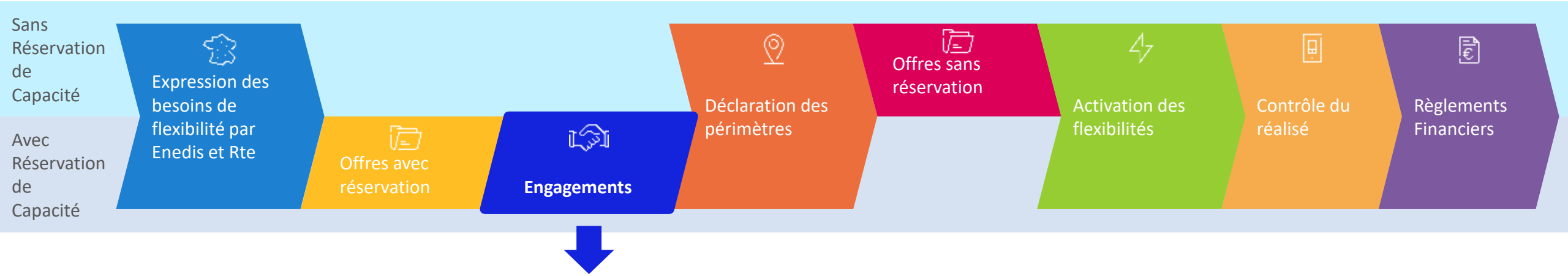
Sans réservation de capacité :

- Pas de période bornée pour répondre au besoin : l'acteur peut déposer une offre et la modifier au fil de l'eau (notamment pour rendre compte de l'indisponibilité d'un site, ajuster sa puissance, son prix, …).
- **Une offre est associée à un besoin** et doit donc répondre aux caractéristiques de celui-ci. Une offre est considérée valide lorsqu'elle est associée à un périmètre valide.

Avec réservation de capacité :

- Période de remise des offres capacitaires définie dans le temps (appel d'offres ponctuel)
- L'offre a des caractéristiques supplémentaires par rapport à l'offre sans réservation de capacité, telle que la rémunération fixe

Cycle de vie de la participation à l'expérimentation

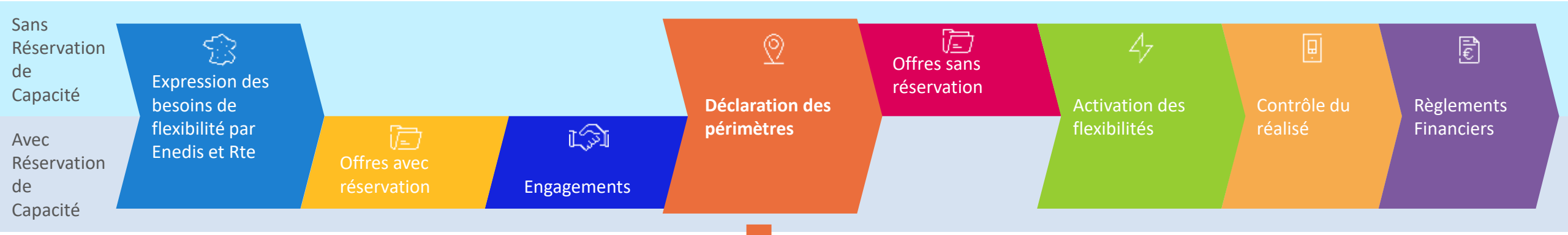


<u>Uniquement pour les besoins avec réservation de capacité :</u>

⇒ Formalisation des engagements spécifiques à la réservation de capacité

⇒ Attribution à un ou plusieurs acteurs de marché par besoin avec réservation de capacité

Cycle de vie de la participation à l'expérimentation

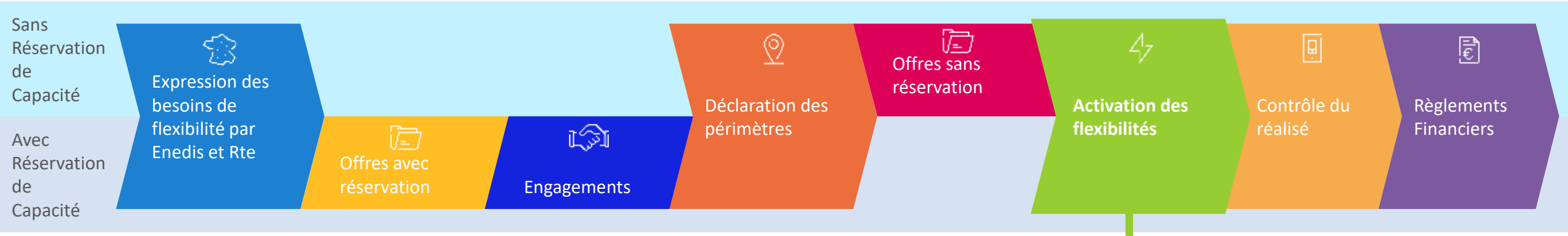


Les périmètres de flexibilité sont déclarés à pas mensuels, au plus tard le jour ouvré précédant les 10 derniers jours du mois précédant l'entrée en vigueur.
Le périmètre doit comporter uniquement des sites éligibles au besoin de flexibilité.
Pas d'agrégation possible RPT/RPD : l**es sites RPT sont déclarés auprès de RTE, les sites RPD sont déclarés auprès d'Enedis.**

Sans réservation de capacité :
Le périmètre peut être déclaré sur un besoin exprimé dès lors que l'acteur est prêt.
Un périmètre valide est un préalable au dépôt d'une offre

Avec réservation de capacité :
Le périmètre n'est pas un préalable au dépôt de l'offre et à la formalisation de l'engagement. Il devra être constitué 10 jours avant la période de besoin

Cycle de vie de la participation à l'expérimentation



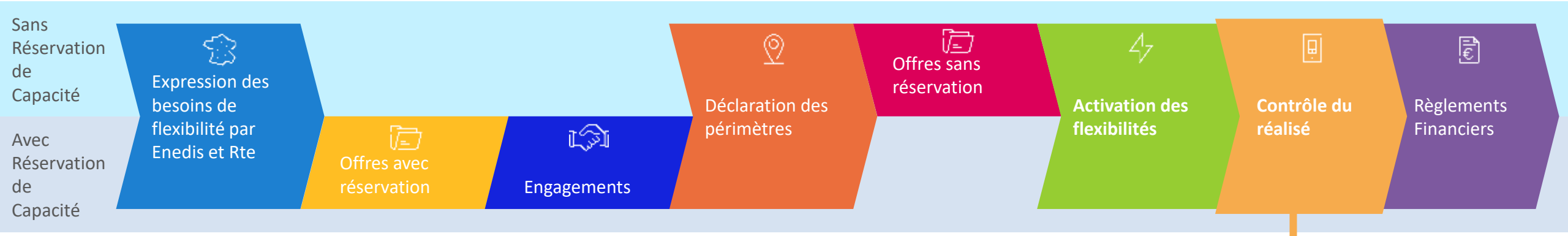
Offres RPD

1. Ordre d'activation de la flexibilité envoyé par le centre de conduite d'Enedis via mail ou API
2. **Confirmation de la disponibilité & acceptation de l'activation ou refus**
3. Si acceptation, alors activation de la flexibilité

Offres RPT

1. Activation de l'EDA du site RPT via le Mécanisme d'Ajustement par RTE. L'Acteur de marché dépose donc une offre compatible en parallèle sur le MA.
2. Les règles du Mécanisme d'Ajustement s'appliquent pour l'activation en énergie

Cycle de vie de la participation à l'expérimentation



<u>Processus de contrôle du réalisé identique pour les cas avec et sans réservation de capacité</u>

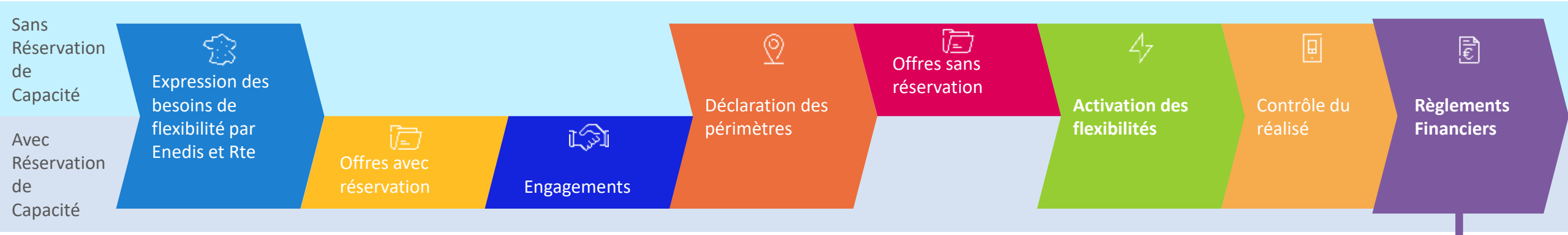
<u>Méthodes possibles pour les offres RPD :</u>

- Méthodes rectangle, prévision, historique
- Méthodes additionnelles proposées par Enedis : trapèze PPV géo & historiques, panels

<u>Méthode pour les offres RPT :</u>

La méthode du contrôle du réalisé pour les <u>offres RPT</u> est la **même que celle choisie pour la participation au MA**

Cycle de vie de la participation à l'expérimentation



Offres RPD :

- Modalités financières & de pénalités spécifiques à chaque cas
- Rapport mensuel d'activité en support des commandes et factures
- Valorisations et défaillances selon typologie de l'engagement
- Versement fournisseur
- Correction des Périmètres d'Equilibre

Offres RPT :

- Les règles du Mécanisme d'Ajustement s'appliquent (y compris pour la correction des Périmètres d'Equilibre)

Calendrier

Planning de concertation et mise en œuvre

GT N° 1 (25/06/2025)	GT N° 2 (courant octobre)	Atelier de démonstration (T4 2025)
• Présentation de l'initiative • Planning • Cas d'usage couverts • Méthodologie de choix des zones • Premiers éléments de design	• Présentation des zones de l'expérimentation • Présentation de l'ensemble des règles de design	• Démonstration de l'outil portail

Mise en service visée au T1 2026

Le réseau de transport d'électricité

Merci

Pôle Clients Conception et Opération des Systèmes
Direction Marchés
RTE-CONCERTE-CAM@rte-france.com

Direction Clients & Territoires - Pôle Transition Énergétique
Département Accès au Marché
dct-flexibilites-ras@enedis.fr